

Le combat au quotidien

La FMF reste mobilisée sur de très nombreuses autres revendications concernant les libertés fondamentales, le droit de pratiquer le sport moto

1. Elle valorise le respect des valeurs motardes et continue à préserver, nos passions, nos loisirs...
2. Elle valorise aussi l'esprit amical que dégage la moto, et continue à entretenir cette flamme,
3. Elle soutient et prend en compte les deux-roues motorisés dans les politiques de sécurité routière ;
4. Elle vise à réduire les coûts du sport motocyclisme ou le coût de l'équipement tout terrain.

Le fonctionnement de la FMF

La FMF est une association à but non lucratif (loi du 1er juillet 1901).

1. Elle est présente sur tout le territoire national au travers de ses bureaux en région, département et à l'échelle de l'Outre-mer,
2. La direction de la FMF est assurée par un nombre de bénévoles élus et de jeunes passionnés,
3. Elle est organisée par ailleurs en bureau de département et de région.

Les ressources de la Fédération

Elle veut absolument rester indépendante avant tout.

- La FMF peut toutefois dépendre de subventions de fonctionnement mais sous certaines conditions ;
- Elle est essentiellement financée grâce aux cotisations de ses membres.

Les missions

Pourquoi la FMF ?

1. Représente et défend les usagers des deux-roues motorisés et tous ceux pratiquant le sport motocyclisme
2. Souhaite rassembler les motards et les motocyclistes ;
3. Sensibilise la population et les usagers sur la pratique de la moto et leur donne une meilleure image ;
4. Lutte pour une meilleure prise de conscience des compétitions de moto, de la pratique motocycliste ;

Participe et contribue au débat pour l'amélioration des politiques et des équipements et infrastructures routières.

Les moyens de ses actions

La FMF s'est engagée aussi

Auprès des clubs tout terrain et des clubs circuits de vitesse :

- La FMF va à la rencontre des clubs lors des assemblées générales, mais aussi lors des portes ouvertes ;
- Auprès des autorités départementales et régionales : La FMF est force de proposition auprès des conseils départementaux, régionaux, des sous-préfectures et des préfectures.

Une force de soutien et de mobilisation :

La FMF se fait connaître grâce aux pilotes et aux motards, mais aussi à travers ses manifestations au niveau local.

Fédération des Motards de France



**Toujours plus unis
pour la vraie passion
du motocyclisme !**



Fédération des Motards de France

La Fédération sur la pratique moto

Constituée de bénévoles passionnés sur le terrain, nous pouvons compter sur un maillage associatif unique pour poursuivre nos objectifs.

Les Missions

1. Développement de formules de promotion accessibles au plus grand nombre ;
2. Préservation et développement de la pratique quotidienne en compétition et en loisir ;
3. Membre des fédérations européennes depuis 2014, membre de la FIM et de la FIM Europe ;
4. Défense des pratiquants ;
5. Sensibilisation des pratiquants aux comportements respectueux envers la nature et les autres usagers.

La Fédération et l'environnement

La Fédération des Motards de France consciente que l'activité motocycliste exerce une pression sur l'environnement, comme toute activité humaine.

Ainsi, depuis quelques années, la FMF s'est engagée :

- La sensibilisation des pratiquants, adhérents ;

messages sur les bordereaux « membres FMF » et ses organes de communication, campagnes « Je roule nature » ;

- La structuration des pratiques notamment de balades et de randonnées vertes : « Référentiel national d'organisation des balades et randonnées vertes » ;
- La défense et la promotion des pratiques vertes.

La Fédération et la sécurité routière

L'éducation - La formation

L'éducation routière doit se faire tout au long de la vie et débiter très tôt.

- La FMF propose que L'Education Nationale prenne en charge toute la théorie avec de véritables professeurs dédiés ;
- Les professionnels et les associations assureront la pratique ;
- L'accès aux catégories de cylindrées doit se faire par étapes.

La Fédération pour le milieu urbain

L'aménagement urbain

Compte tenu des difficultés de circulation et de stationnement, le deux roues motorisés est un moyen de déplacement en forte expansion.

Ce développement nécessite une prise en compte dans les aménagements urbains, ceux-ci devenant également bénéfiques pour les autres usagers : plaques d'égouts, marquages au sol, signalisations, balises etc...

La Fédération pour le milieu routier

L'aménagement routier

Si nous défendons toujours le principe d'un usager responsable en cas d'erreurs, de fautes, d'imprévus, la route doit pardonner et, lorsque cela est possible, il faut supprimer les obstacles latéraux, etc...

Une bonne initiative dans cette voie serait de réaliser des audits indépendants, en adaptant la démarche en cours pour l'automobile, CEREMA, EURORAP, aux deux-roues motorisés.

Un peu d'histoire sur la FMF

La FMF a été fondée le 3 mars 2012 et déclarée à la Préfecture de Béthune quatre mois plus tard sous le numéro W622004285.

A l'époque, cette entité n'a pas encore le nom de Fédération puisqu'elle est désignée comme Association Motocycliste Français.

La Fédération des Motards de France est parue au JO le 17 juin 2012 puis prend l'appellation Fédération des Motards de France qui devient officielle à partir du 1er juillet 2012.

Depuis 2017 la Fédération des Motards place son siège au sein de la ville de Bayonne (64). Depuis elle organise toute sorte d'activités à travers la France.

En savoir plus sur la FMF

www.fmfhautsdefrance.com

contact@hdf-fmfrance.fr

Tél : 06.33.54.37.78

La passion du motocyclisme les vraies valeurs de la vie !